

Charte du parrainage



Cher Parrain, chère Marraine, cher Filleul(e),

Nous vous remercions pour votre engagement dans le programme de parrainage des élèves internationaux de Ponts Alumni. Le parrainage est d'abord une relation humaine entre un ancien et un élève où chacun s'ouvre à la découverte de l'autre, ce qui leur apporte un échange d'expérience mutuellement enrichissant. Les jeunes internationaux doivent trouver chez nous un accueil chaleureux pour qu'ils apprennent à connaître et à aimer notre école et notre pays. Nous souhaitons que de retour chez eux, ils aient l'envie de maintenir et développer des relations amicales et professionnelles avec les personnes rencontrées, ce qui peut être demain essentiel dans un contexte de compétition internationale de plus en plus exacerbée.

C'est dans cet état d'esprit que s'inscrit le parrainage dans lequel vous vous engagez et c'est dans cet état d'esprit que nous comptons sur vous Parrain/Marraine pour faire «grandir» votre Filleul(e) dans les années qui viennent.

En devenant Parrain/Marraine, vous allez prendre un rôle important dans la vie d'un étudiant international en double diplôme dans une période où il/elle se trouve en pleine intégration et découverte de l'Ecole et de la vie en France. Nous comptons sur vous pour exercer ce parrainage en plein engagement et bienveillance.

LES FONCTIONS DU PARRAIN/MARRAINE ET LA VALEUR DU FILLEUL(E)

1. Un Rôle d'accompagnateur pour le Parrain/Marraine

Dans le cadre du parrainage, chaque Parrain/Marraine suit un élève international engagé dans un cursus d'étude proche de celui qu'il a mené. Il l'accompagne principalement pendant sa première année en France pour le conseiller et l'orienter dans son parcours d'étudiant et professionnel (stage) et dans la vie quotidienne et culturelle. Cette démarche se construit au fur et à mesure à partir des attentes de l'élève international et des possibilités d'y répondre du parrain/marraine. Elle peut se poursuivre ultérieurement si cela correspond aux souhaits du parrain (de la marraine) et du filleul(e).

Le Parrain/Marraine joue un rôle important dans l'accompagnement de son Filleul/Filleule lors de la découverte du monde professionnel en France (notamment à l'occasion de la recherche de son premier stage) en partageant son expérience sur la rédaction de CV et de la lettre de motivation, la préparation de l'entretien d'embauche, les démarches networking à engager. Le Parrain/Marraine n'a pas pour mission de trouver le stage à son Filleul/Filleule mais lui donner les bons outils afin que le Filleul/Filleule puisse le trouver par lui-même. La liste de Parrains/Marraines sera disponible s'il est nécessaire de mettre en relation son Filleul/Filleule avec un autre Parrain/Marraine qui sera plus à même de le renseigner dans un domaine professionnel dans lequel il n'est pas expert. Il a aussi à sa disposition l'annuaire de Ponts Alumni (ponts.org).

Le Parrain/Marraine a aussi le rôle d'aider le Filleul/Filleule à s'intégrer en France en le conseillant sur les aspects de la vie quotidienne, culturels... Ce rôle est évidemment particulièrement essentiel dans les périodes critiques, par exemple pendant la crise sanitaire au printemps dernier. Idéalement le Parrain/Marraine doit participer aux activités proposées par le programme de parrainage et inciter à son Filleul/Filleule à participer afin de partager avec les autres membres du programme.

Le rôle du Parrain/Marraine est d'accompagner son Filleul/Filleule vers l'autonomie et de favoriser l'interdépendance dans leurs échanges.

2. Un engagement personnel et régulier sur la durée

Le succès du parrainage nécessite une implication et un engagement tant du Parrain/Marraine que du Filleul/Filleule. Il s'agit d'une relation de confiance « de personne à personne » qui doit se construire pendant toute la durée de la scolarité de l'étudiant en France.

En acceptant cette charte, le Parrain/Marraine et le Filleul/Filleule s'engagent à s'impliquer dans le bon fonctionnement d'une relation qui implique normalement des prises de contacts régulières et suivies. Si le Parrain/Marraine doit prendre l'initiative des premiers échanges et rencontres, il est attendu de l'élève répondre à ces sollicitations. L'équipe en charge du parrainage international est à leur disposition pour faciliter, avec l'aide de l'école, les prises de contacts, notamment au début de la relation.

3. La promotion du respect et de la diversité dans les comportement et paroles

Le Parrain/Marraine doit par son comportement et par ses paroles respecter les sensibilités de son filleul(e) et prendre en compte les spécificités de sa culture d'origine. Un échange d'expérience entre parrains/marraines facilité par l'équipe en charge du parrainage international peut permettre de répondre à cet objectif. La relation dans le cadre du parrainage doit se fonder sur des valeurs comme le respect, la politesse, la bienveillance, l'ouverture, l'intégralité, le professionnalisme. Tout propos raciste, homophobe, sexiste, d'intolérance politique ou religieuse, ne peut donc être tenu dans le cadre du parrainage. De même tout prosélytisme religieux, politique ou de mécénat personnel n'a pas lieu d'être dans le cadre du programme du parrainage.

4. Communication avec l'équipe de parrainage

Il est fortement recommandé que le Parrain/Marraine et les étudiants prennent contact avec l'équipe de parrainage en tant que de besoin :

- rencontre de difficultés dans le déroulement du parrainage ou souhait d'y mettre fin (quel que soit le motif)
- changement de coordonnées, adresse, téléphone, numéro portable, ou email.

L'équipe de parrainage est aussi pour recueillir les suggestions d'amélioration du fonctionnement du parrainage (organisation et fonctionnement des initiatives communes ; proposition de nouvelles actions, autres souhaits d'investissement plus important) permettant d'améliorer le fonctionnement du programme de parrainage.



Contact :

parrainage_international@ponts.org